

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

ÉCO-LIEUX ET ÉCOCONSTRUCTIONS : PENSER ET PANSER LE BÂTIMENT AVEC LA SOBRIÉTÉ

Fabrique francilienne de la sobriété / Vendredi 29 septembre 2023/ 9h30-12h00

Marie-Laure Falque Masset – AREC, L'Institut Paris Region



Atelier de la Fabrique francilienne des sobriétés



L'Institut Paris Region :
Une expertise pluridisciplinaire pour
traiter des enjeux territoriaux



Organisé par
le Département énergie climat



Animé par
Marie-Laure Falque Masset

Objectifs de l'atelier

Imaginer ensemble une sobriété choisie, juste, collective et innovante pour l'Île-de-France

- **Explorer la sobriété à travers la conception, la mutualisation, la réduction et l'usage des espaces**
- **Découvrir les projets remarquables en Île-de-France**



Programme de l'atelier

- Introduction et actualités

Marie-Laure Falque Masset, AREC, département énergie climat de L'Institut Paris Region

- Interventions et questions/réponses avec les participants

Carine Camors, L'Institut Paris Region

Benjamin Bajal et Anna-Ketsia Pleesel, Ma Petite Maison Verte

Arthur Croizier, Campus de la Transition

Julie Mayer, Ecole Polytechnique

Rappel des travaux de l'AREC 2019/2021

Cycle 1 d'ateliers Sobriété énergétique AREC :

Imaginer ensemble une sobriété choisie, juste, collective et innovante pour l'Île-de-France.

Décembre 19 Enjeux, cadre et acteurs	Février 20 Identification des axes de travail pour construire le récit	Juillet 20 Définitions et mécanismes psychologiques	Octobre 20 Leviers et freins aux actions de sobriété	Novembre 20 Passeurs de sobriété	Décembre 20 Stratégies et pistes d'action
---	--	--	---	---	---

Cycle 2 d'ateliers Sobriété énergétique AREC :

Sobriété énergétique en Île-de-France : recommandations pour l'action

Janvier 21 Approfondir les propositions d'action	Mars 21 Nouvelles pistes et état des lieux	Mai 21 Scénarios de sobriété	Juillet 21 Du récit aux indicateurs de sobriété	Septembre 21 Sobriété numérique	Octobre 21 Fabrique francilienne de la sobriété (1)	Novembre 21 Fabrique francilienne de la sobriété (2)
---	---	--	---	--	--	---

Rappel des travaux de l'AREC 2022/2023

Cycle 3 d'ateliers Sobriété énergétique AREC :

Fabrique francilienne des sobriétés / an I

Février 22 Sobriété dans les bâtiments résidentiels et tertiaires	Avril 22 Indicateurs, impacts, mesures et bénéfices	Juin 22 Coopératives et collectifs	Juillet 22 Low tech et sobriété de la conception à l'usage	Septembre 22 Les imaginaires de la sobriété en test	Octobre 22 Plans de sobriété et outils de mobilisation	Novembre 22 Sensibiliser et mobiliser collectivités et particuliers
---	---	--	--	---	--	---

Cycle 4 d'ateliers Sobriété énergétique AREC :

Fabrique francilienne des sobriétés / an II

Mars 23 Plans de sobriété, on ne lâche rien	Mai 23 Sobriété, arts et culture	Juillet 23 Un été cool avec la sobriété	Septembre 23 Écolieux et bâtiments sobres	Octobre 23 Sobriété et alimentation	Décembre 23 Les imaginaires de la sobriété
---	--	---	---	---	--

Repérage des initiatives de sobriété et valorisation cartographique

Bibliothèque des plans de sobriété

Page du site de l'AREC

<https://www.arec-idf.fr/dossiers-a-suivre/des-structures-et-des-initiatives-de-proximite-pour-se-former-a-la-sobriete-en-ile-de-france-1/>

Pour le moment, collectivités franciliennes et Etat

Accès par département - Mise à jour régulière : *lien vers les plans de sobriété (page de site internet, communiqué de presse, publication)*

Panorama de la sobriété énergétique

En Île-de-France : Carte 2022

En France : GT RARE, ATEE, CLER

En Europe et monde : Working group Energy Sufficiency FEDARENE

Conférences régionales

10 décembre 2021

19 mars 2023

Chroniques de la sobriété : 4 billets en 2022

Bibliothèque des plans de sobriété

<p>Paris Comité des Champs-Élysées SIPPEREC SIGEIF Sorbonne Université Association des directeurs immobiliers</p>	<p>CA Paris Vallée de la Marne Chelles Fontainebleau Melun Nangis Nanteuil-les-Meaux Pontault-Combault Torcy SDESM Villeparisis Champs-sur-Marne Centre de gestion Seine et Marne</p>	<p>Chatou Grand Paris Seine et Oise Montigny Plaisir Poissy Rambouillet Saint-Cyr-l'École Saint-Quentin-en-Yvelines Les Clayes-sous-Bois</p>	<p>CD91 CA Cœur d'Essonne Chilly-Mazarin CC Entre Juine et Renarde Gif-sur-Yvette Montgeron Orsay Palaiseau Verrières-le-Buisson Villebon-sur-Yvette Université d'Evry</p>
<p>CD92 Boulogne-Billancourt Bourg-la-Reine Chaville Colombes Courbevoie Gennevilliers Grand Paris Seine Ouest Issy-les-Moulineaux Kremlin-Bicêtre Montrouge Nanterre Neuilly-sur-Seine Puteaux Saint-Cloud Sceaux Sèvres Suresnes Ville d'Avray</p>	<p>CD93 Drancy Pierrefitte Saint-Denis</p>	<p>CD94 Ablon-sur-Seine Arcueil Bry-sur-Marne Chevilly-Larue Choisy-le-Roi Créteil Fresnes Kremlin-Bicêtre Maisons-Alfort Saint-Mandé Saint-Maurice Thiais Vincennes</p>	<p>CD95 Argenteuil Cergy Cergy-Pontoise Courdimanche Ermont Herblay-sur-Seine Marly Méry-sur-Oise Sannois</p>

Agir ensemble

Dans le Mérydien de septembre 2022, nous évoquons la nécessité de tendre vers le « zéro carbone » et d'évoluer vers davantage de responsabilité en matière d'impact environnemental, pour contribuer à la transition énergétique et à la lutte contre le réchauffement climatique.



pour une planète durable

La crise énergétique et inflationniste, provoquée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, qui se traduit notamment par l'augmentation incontrôlée de nos factures de gaz et d'électricité, nous pousse à accélérer notre plan de transition écologique. Car naturellement, la Ville se doit d'être la plus exemplaire possible.

Mais c'est surtout chacun d'entre nous qui devra adapter ses comportements pour participer à cette révolution en cours et transmettre aux générations futures une planète durable.

Avec « Méry, ma planète ! » agissons tous ensemble : il n'est jamais trop tard pour bien faire !

LE MOT DE L'ÉLU

Grégory Crozolo
Conseiller municipal
délégué au plan
« Méry, ma planète ! »

« **Consciente des enjeux de développement durable, la Municipalité est engagée dans un plan d'actions pour réduire l'empreinte environnementale de notre commune. Mais, avec « Méry, ma planète ! », c'est l'ambition de mobiliser l'ensemble des Mérysiens que nous avons l'ambition de mobiliser. C'est un formidable projet collectif, rejoignez-nous ! »**

Des actions déjà engagées

Les messages alarmistes sur le réchauffement climatique et l'urgence d'agir pour la transition énergétique ne datent pas de la crise ukrainienne ! Aussi, depuis plusieurs années, les services municipaux mènent une politique volontariste de réduction des consommations énergétiques de la commune par la mise en œuvre de mesures concrètes.

Bâtiments communaux

- Installation de nouveaux chaudières basse consommation : Mairie, Pavillon de l'Horloge, écoles de Méry, Anciennes Ecuries...
- Construction de deux bâtiments aux nouvelles normes environnementales : salle des fêtes (2023), nouvelle école Pablo Naruda (2025)
- Travaux d'isolation thermique des toitures des écoles, à l'espace Jeunes
- Remplacement des fenêtres à l'école élémentaire du Centre
- Limitation de la température des bâtiments administratifs à 19 °C
- Remplacement progressif de tous les éclairages par des LED : Mairie, salles de musique, CTM, Espace Jeunes, Médiathèque, écoles...



Éclairage public

- Passage progressif en LED des éclairages, y compris pour les illuminations de Noël
- Équipement des candélabres en réducteurs de tension avec abaissement de l'intensité lumineuse
- Installation d'éclairages alimentés par panneaux solaires
- Suppression du projet d'installation de panneaux d'information lumineux sur l'espace public



Environnement

- Création de la Forêt de Maubuisson : plantation en cours d'un million d'arbres, dont 27 % sur le territoire de Méry, sur la plaine de Pierrelaye
- Plantations de vivaces et de plantes à faible consommation d'eau, bûchage et paillage des espaces verts
- Création des Jardins partagés à La Luciole
- Opérations citoyennes « Nettoyons la nature » deux fois par an
- Eco pâturage dans le parc du Château



Mobilité

- Acquisition de véhicules municipaux électriques et installation de bornes de recharge (Mairie, CTM)
- Gestion mutualisée de la flotte de véhicules municipale



Solidarité

- Dispositifs du CCAS d'aide au paiement du chauffage et de la facture d'eau
- Maintien de la température à 20°C dans les crèches



Face à l'urgence, un plan renforcé

La crise inflationniste et l'arrêt des livraisons de gaz russe ont révélé notre dépendance énergétique et provoqué la hausse vertigineuse de nos factures de gaz et d'électricité. La crise ukrainienne agit comme un accélérateur des mesures visant à diminuer nos consommations énergétiques.

Bâtiments communaux

- Décalage de la saison de chauffe
- Église : abaissement de la température à 14°C en accord avec la paroisse
- Interdiction des chauffages d'appoint énergivores
- Abaissement à 14°C de la température des écoles en période de vacances scolaires
- Fermeture des équipements culturels, sportifs et associatifs pendant les vacances scolaires



Éclairage public

- Extinction des façades de la Mairie, de la Luciole et du parking attenant à 22h15.
- Réduction à un mois au lieu de deux de la période des illuminations de Noël
- Extinction des éclairages publics entre 23h00 et 4h30
- Accélération du déploiement des LED, notamment dans toutes les écoles en 2023



Équipements sportifs

- Extinction à 22h15 des éclairages des équipements sportifs et culturels, fin de l'utilisation des équipements à 22h30
- Limitation de température :
 - > 15°C dans le gymnase
 - > 17°C dans les club houses (stade Jean Brestal, Tennis, Archers, pétanque)
 - > 12°C des vestiaires des stades



Communication

- Sensibilisation aux éco-gestes au sein de la collectivité
- Incitation à utiliser l'application EcoWatt
- Rappel de la réglementation nationale d'extinction nocturne des commerçants et incitation à être le plus tôt possible



Des objectifs de long terme

L'urgence de la période est une chose, mais l'objectif est bien, avec « Méry, ma planète ! », d'inscrire durablement nos actions en matière de transition écologique, au travers d'une véritable stratégie susceptible de mobiliser tous les acteurs de la Ville.

Avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé en transition écologique, nous lançons une démarche visant à mesurer l'empreinte environnementale de Méry, à nous doter d'indicateurs permettant d'évaluer nos résultats et à nous fixer des objectifs réalistes et un plan d'actions structuré.

Habitants, élus, services municipaux, associations, enseignants, utilisateurs des équipements sportifs et culturels, commerçants et entreprises... Chacun, à son niveau, a la possibilité d'agir !

Bâtiments communaux

- Chauffage des bâtiments communaux avec solution de pilotage intelligent
- Installation de récupérateurs d'eau dans les écoles et dans les bâtiments publics (stades, La Luciole)
- Généralisation des éclairages à détecteurs de présence dans les lieux de passage
- Remplacement des fenêtres au CTM et au service urbanisme
- Poursuite de la rénovation thermique des écoles (toit de l'école maternelle Gaston Monmousseau)



Éclairage public

- Poursuite du déploiement des LED pour atteindre les 100 %
- Etude en cours pour un marché d'éclairage intelligent (pilotage sélectif de l'extinction, de la réduction de l'intensité lumineuse, allumage à détection de présence...)



Environnement

- Renaturation des berges de l'Oise au pont d'Auvers
- Etude du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) pour la végétalisation des cours d'école et des espaces publics
- Etude avec le SIAVOS pour la réutilisation des eaux traitées de la station d'épuration (arrosage des espaces verts et du stage, nettoyage des voiries...)
- Réflexion sur l'aménagement d'ombrières photovoltaïques sur les espaces publics (parkings) et de panneaux solaires sur les bâtiments (gyms, écoles, La Luciole)



Équipements sportifs

- Remplacement des éclairages du stade Jean Brestal en LED (2023)



Citoyenneté

- Création d'un groupe de travail pour réduire le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires
- Sensibilisation des Mérysiens au tri des déchets organiques
- Incitation à l'utilisation des filières de recyclage (lampes, piles, meubles, électro-ménager, jouets...)
- Incitation au compostage (déchets organiques, déchets végétaux) et à l'équipement individuel en récupérateurs d'eau de pluie



Mobilité

- Création de pistes et voies cyclables : mise en œuvre du plan vélo communal voté par le Conseil municipal
- Programme d'installation de bornes de recharge électrique sur l'espace public



Un défi collectif

Cette démarche de réflexion et d'action ne produira pleinement ses effets que si elle est collective et participative. Si vous êtes motivés par « Méry, ma planète ! », si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice environnemental, si vous avez des initiatives ou des idées à nous proposer, n'hésitez pas à nous manifester en nous écrivant à merysmaplanet@merysuroise.fr.

Travaux en cours

Formation Les Essentiels de l'Institut Paris Region

Mardi 21 novembre 2023

Expérimentation

Accompagnement des communes pour un état des lieux et l'élaboration d'un programme local de sobriété

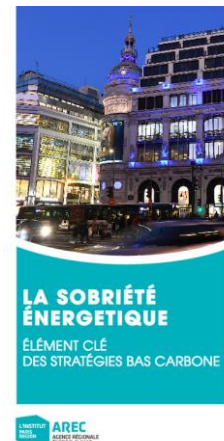
Reportage photo / illustrations

Objectif : changer la représentation de la sobriété et trouver une identité visuelle forte

IMAGINAIRGY > atelier décembre 2024

Kit d'animation d'atelier : mobiliser les imaginaires pour envisager de nouvelles actions en faveur de la sobriété énergétique avec la contribution de toutes les parties prenantes.

En se projetant dans deux futurs spéculatifs, l'invitation est faite d'inventer les mesures, solutions et autres initiatives qui ont permis d'aboutir à une sobriété énergétique acceptée et plébiscitée dans chacun de ces futurs.



Plan de sobriété du gouvernement acte II

Présentations le 21 février 2023, le 23 avril, le 20 juin

- Objectif : ancrer la sobriété dans la durée pour atteindre nos objectifs climatiques
- Bilan de l'acte I : recul de la consommation de gaz et d'électricité de 12% (hors effets météo) par rapport à 2018-2019
- Nouvelles réunions des groupes de travail interministériel : sports, logement, entreprises, ERP et commerces, Etat exemplaire, numérique et télécommunications, collectivités territoriales, transports, industrie
- 14 mesures phares
- Nouvelle campagne de communication



Cet été aussi, pour économiser l'énergie, on agit, on réduit.



Si je mets la clim au bureau, à la maison ou en voiture, **Je la règle à 26 degrés.**



Avant de quitter mon logement, **J'éteins et je débranche** tous mes appareils en veille.



Je laisse la voiture au garage et **Je prends les transports en commun** ou le vélo pour les petits trajets.



Je profite de l'été pour installer un thermostat programmable et faire réviser ma chaudière.

Cet hiver, nous avons réussi. Ensemble, nous avons réduit notre consommation d'énergie de plus de 10%.
Pour cela, un grand **MERCI !**

Chaque geste compte
ÉCONOMISONS L'ÉNERGIE

chaquegestecompte.gouv.fr

Plan de sobriété du gouvernement acte II

14 Mesures phares Quelques exemples

+ de sobriété dans la durée

- Sports : droits TV conditionnés à des critères de baisse de consommation d'énergie

+ de sobriété d'été

- Climatisation / température 26° C dans les bureaux et commerces (rappel de la loi)
- Spectacle vivant : suppression progressive des groupes électrogènes

+ de sobriété dans les déplacements

- 110km/h sur autoroute étendu de l'administration aux entreprises CAC40
- Rationalisation du télétravail

Durcissement du malus à l'achat des véhicules les plus lourds dès 2024

+ de sobriété numérique

- 100% des téléphones portables des ministères et de l'administration centrale en reconditionné à partir de 2024

Exemples sectoriels de l'acte II

Transports

Charte signée avec les opérateurs de transport le 27 mars 2023 : ils s'engagent, au plus tard le 1er janvier 2024, à éteindre les publicités lumineuses situées dans les gares, aéroports et stations de métro lorsque celle-ci sont fermées et que l'extinction est possible. Ces sites étaient jusqu'à présent exemptés de l'extinction des publicités lumineuses fixée entre 1h et 6h du matin dans toutes les communes par le décret du 5 octobre 2022.

Plan bâtiment durable

Septembre 2023

« Accélérer et pérenniser la sobriété énergétique des bâtiments tertiaires »

Ministère des sports

Ministère de l'agriculture

Ministère des armées

Ministère de l'économie

Actualité sobriété structurelle : mobilités

RER Vélo devient le réseau VIF

- 11 lignes
- 750 km en 2030
- 40 chantiers en cours
- 300 millions euros de cofinancement du Conseil régional

Vélo

La carte du futur réseau Vélo Île-de-France (VIF)

Les pistes cyclables aménagées du futur réseau VIF

— Phase 1 (jusqu'en 2025) Phase 2 (de 2025 à 2030)

○ interconnexion avec une station du RER



10 février 2023 - Sources : Île-de-France Mobilités, Latitude-Cartagène.

Le Parisien

Actualité - Sondage IPSOS RTE mai 2023

Étude sur les mécanismes de décision des français en matière de consommation énergétique

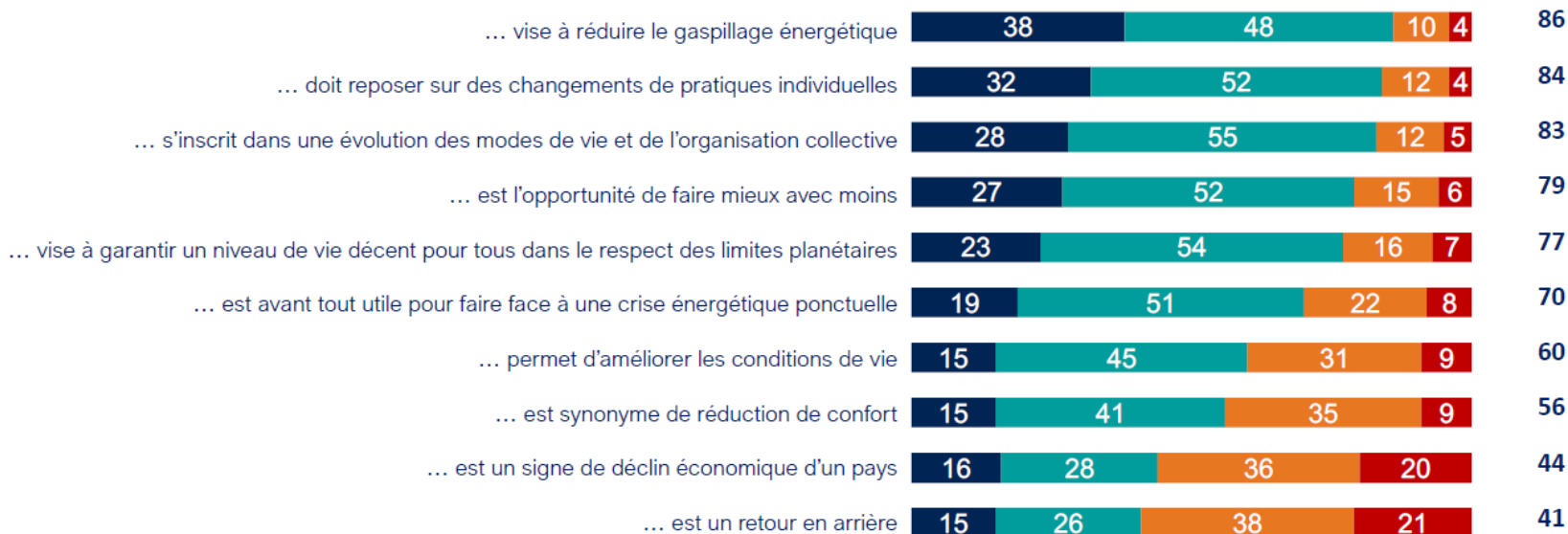


L'opinion détaillée sur la sobriété

Q. Diriez-vous que vous êtes d'accord ou pas d'accord avec chacune des affirmations suivantes ? La sobriété ...

Base : Ensemble

% D'accord



TOUT À FAIT D'ACCORD

PLUTÔT D'ACCORD

PLUTÔT PAS D'ACCORD

PAS D'ACCORD DU TOUT

Actualité - Sondage IPSOS RTE mai 2023

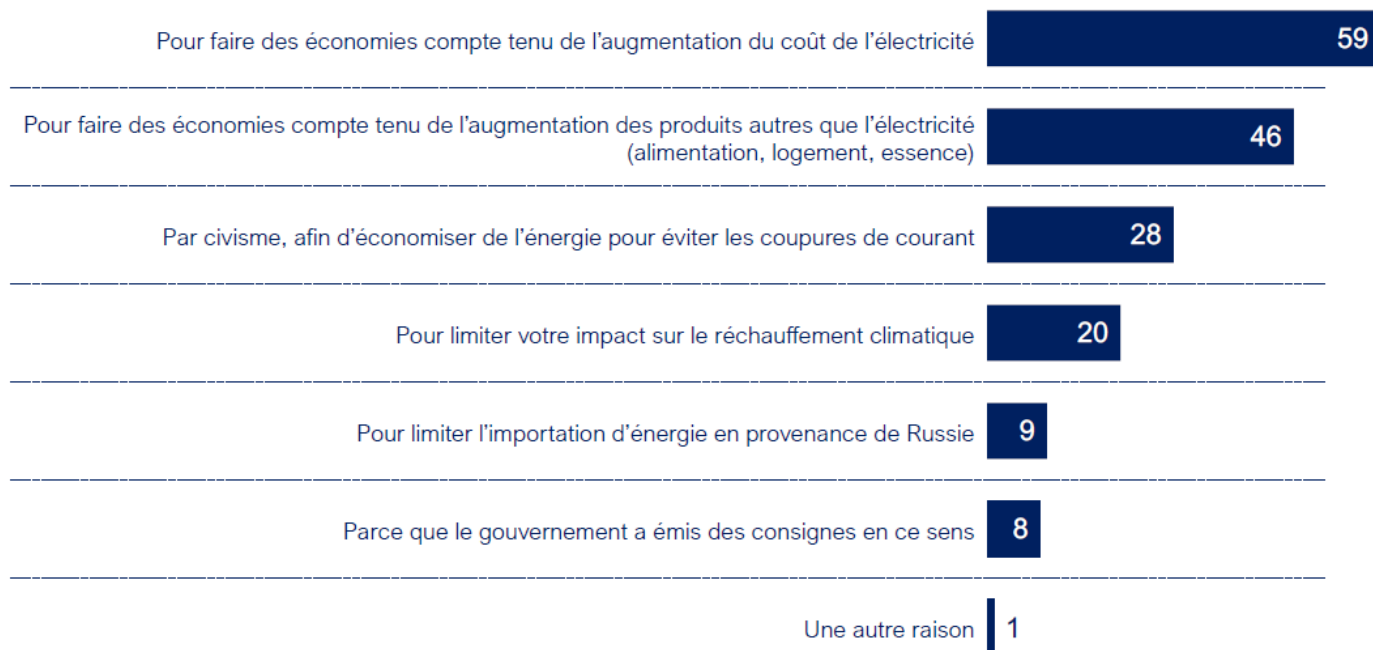
Étude sur les mécanismes de décision des français en matière de consommation énergétique

Les raisons des efforts en matière de consommation énergétique



Q. Pour quelles raisons principales avez-vous fait des efforts en matière de consommation d'énergie ?

Base : A ceux ayant fait des efforts (Total supérieur à 100 car deux réponses possibles)



79% citent des arguments financiers

Actualité sobriété et mobilité ADEME

Programme AVELO 3

Deadline 15 décembre 2023

Axe 1 : Schéma Directeur cyclable

Construction d'une stratégie de développement d'aménagements cyclables via le financement d'études

Axe 2 : Services vélos

Émergence de services vélos et la mise en oeuvre de services innovants

Axe 3 : Animation

Animation et la promotion de politiques cyclables intégrées

Axe 4 : Chargé de mission

Ingénierie territoriale pour mettre en oeuvre une politique cyclable intégrée à l'échelle du territoire

AAP Marche

Axe 1 : Soutenir des études stratégiques des territoires en faveur de l'intégration de la mobilité piétonne dans leurs politiques publiques

Axe 2 : Soutenir l'expérimentation de projets d'aménagements d'espaces publics en faveur de la marche

Axe 3 : Soutenir l'animation et la communication de politiques de mobilité piétonne

AMI BATI-SOBRE, sobriété matière et réemploi dans le bâtiment

Le dispositif proposé vous permet de :

- monter en compétence et bénéficier d'expertise sur un enjeu d'avenir
- mettre en œuvre et faire reconnaître des améliorations concrètes de votre empreinte environnementale
- intégrer une communauté d'acteurs engagés et développer des partenariats
- repenser les coûts de la construction en intégrant la sobriété et le réemploi, face à une situation où le coût des matières augmente.

Pour qui ? Pour tout maître d'ouvrage public ou privé, ayant un projet de bâtiment neuf, de rénovation ou de réhabilitation ambitieux sur la sobriété matière et l'intégration de réemploi.

Comment ? BATI-SOBRE se déroulera sur 3 ans à compter de début 2024. Les lauréats de l'AMI seront accompagnés par un prestataire sélectionné par l'ADEME selon deux volets :

- Un accompagnement collectif, avec des ateliers et webinaires pour partager connaissances et outils. Il s'appuiera sur des expertises et savoir-faire existants et associera au projet BATI-SOBRE les acteurs actifs sur le sujet, quelle que soit leur région d'implantation, via un Comité des Partenaires. Les interactions avec le volet Economie Circulaire de CAP 2030 , futur cadre commun de référence du bâtiment soutenu par l'Etat, seront particulièrement développées.
- Un accompagnement individuel adapté à chaque projet sera également proposé par l'ADEME aux maîtres d'ouvrage. Il portera sur l'évolution des pratiques internes de chacun, la levée des freins, l'optimisation et la mesure du réemploi ou de la sobriété matière en conception.
- En fin de projet, un bilan global des accompagnements collectifs et individuels sera réalisé et les enseignements de cette opération seront diffusés lors d'un événement de restitution national.

Date limite de candidature : **prolongée jusqu'au 7 novembre à 14h00**

contacter l'ADEME : bati-sobre@ademe.fr

Les intervenants



Carine Camors



Arthur Croizier



Anna-Ketsia Pleesel



Benjamin Bajal



Julie Mayer

Merci de votre participation et à bientôt pour la suite

Prochain atelier

Vendredi 20 octobre 2023 9h30-12h00

Sobriété et alimentation

Dossiers et articles sur le site de l'AREC

<https://www.arec-idf.fr/sobriete-energetique.html>

Pour nous joindre:

AREC - Marie-Laure Falque Masset marie-laure.falque-masset@institutparisregion.fr

AREC - Edgar Michel-Tanguy edgar.michel-tanguy@institutparisregion.fr